



L'Économie Sociale et Solidaire au cœur des territoires : garantir un soutien européen durable

L'ESS, UNE FORCE POUR L'EUROPE

Face aux transitions, l'Europe a besoin de toutes ses forces.

Transition écologique et énergétique, mutations du travail, vieillissement de la population, inclusion sociale, fractures territoriales, transformation numérique et besoin croissant d'adaptation, ces transformations redessinent nos sociétés.

Dans les territoires, l'Économie sociale et solidaire apporte déjà des réponses concrètes à ces enjeux.

Associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises de l'ESS créent de l'emploi, répondent aux besoins sociaux et contribuent à des activités utiles aux habitants des territoires.

L'ESS est donc une partie de la réponse aux défis européens.

Mais cette dynamique est aujourd'hui fragilisée : l'ESS, en France, a perdu **10 447 emplois** entre décembre 2024 et décembre 2025, principalement sous l'effet du recul de l'emploi associatif (**-12 305 emplois**)*. Une première depuis 10 ans.

→ L'ESS est un acteur majeur de l'emploi, mais son modèle économique est aujourd'hui fragilisé.

DES SOLUTIONS ET DES FINANCEMENTS DURABLES

Ces chiffres racontent une réalité simple :

L'ESS est une force économique majeure qui apporte des réponses aux enjeux sociaux et écologiques de nos territoires, mais ses modèles économiques sont aujourd'hui sous tension.

→ Le prochain cadre financier européen doit donc permettre non seulement de préserver cette capacité d'action, mais aussi de poursuivre et renforcer l'ambition lancée en 2021 avec l'adoption du Plan d'Action Européen pour l'Économie Sociale (SEAP) en donnant aux acteurs de l'ESS les moyens de répondre aux transitions et de changer d'échelle.

EN CHIFFRES

EN EUROPE **

- **3 millions** d'entreprises de l'économie sociale
- **11,4 millions** de personnes travaillent dans les entreprises de l'économie sociale, soit environ **6,3 %** de l'emploi européen.

EN FRANCE **

- **13,44 %** de l'emploi privé relève de l'ESS en France
- **146 804** entreprises de l'ESS et **22 millions** de bénévoles contribuent chaque jour à l'activité économique et sociale des territoires.

EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE **

- **94 102** salariés
- **8 552** établissements
- **14,1 %** de l'emploi privé
- **2,55 milliards d'euros** de masse salariale
- L'ESS représente ainsi **1 emploi privé sur 7**
- L'emploi ESS a reculé de **0,75 %** en 2025, soit **567 emplois de moins** en un an.

* Source : Observatoire National de l'ESS (ONESS) - Flores 2022

** Source : Observatoire Régional de l'ESS (ORESS), 2024



2028-2034 : CAP SUR LES POLITIQUES SOCIALES ET TERRITORIALES

Le prochain cadre financier pluriannuel sera déterminant.

Dans un contexte de fortes contraintes budgétaires et de nouvelles priorités européennes - défense, compétitivité, souveraineté, transition - **le risque est grand de considérer les politiques sociales et territoriales comme des dépenses secondaires.**

Nous défendons une autre approche :

Renforcer la cohésion sociale, économique et territoriale au cœur du budget européen et investir dans l'ESS, c'est investir dans la capacité de l'Europe à être plus inclusive, plus résiliente et plus proche de ses habitants. A titre d'exemple, une association qui accompagne des personnes éloignées de l'emploi, une coopérative qui maintient une activité et des emplois non délocalisables, une structure qui lutte contre l'isolement des personnes âgées, une initiative qui favorise une alimentation locale et durable, etc. ont besoin de financements pour répondre aux besoins sociaux.

EMPLOI

Créer des emplois utiles, locaux et durables.

L'ESS est présente dans de nombreux secteurs qui ont un impact direct sur la vie des citoyens européens : action sociale, santé, culture, sport, alimentation, services à la personne, insertion, mobilité, transition écologique...

→ **L'emploi créé par l'ESS répond directement à un besoin du territoire.**

L'Europe doit reconnaître et soutenir ces modèles économiques créateurs d'emplois et d'utilité sociale dans les territoires.

INCLUSION

Ne laisser personne au bord du chemin.

Les structures de l'ESS interviennent auprès des personnes éloignées de l'emploi, des publics vulnérables et des habitants des territoires fragiles. Elles constituent un trait d'union essentiel entre les politiques publiques et les réalités du terrain.

→ **Les politiques européennes doivent reconnaître cette fonction de proximité et d'inclusion pour construire une société solidaire qui fait une place à chacun.**

TRANSITIONS

Passer de l'expérimentation au changement d'échelle.

Transition écologique, numérique, alimentaire, démographique et énergétique : l'ESS expérimente déjà de nouvelles solutions. Mais l'expérimentation ne suffit pas.

→ **L'Europe doit permettre aux initiatives qui fonctionnent de se consolider, de se développer et d'essaimer.**

ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

Maintenir l'activité là où elle est nécessaire.

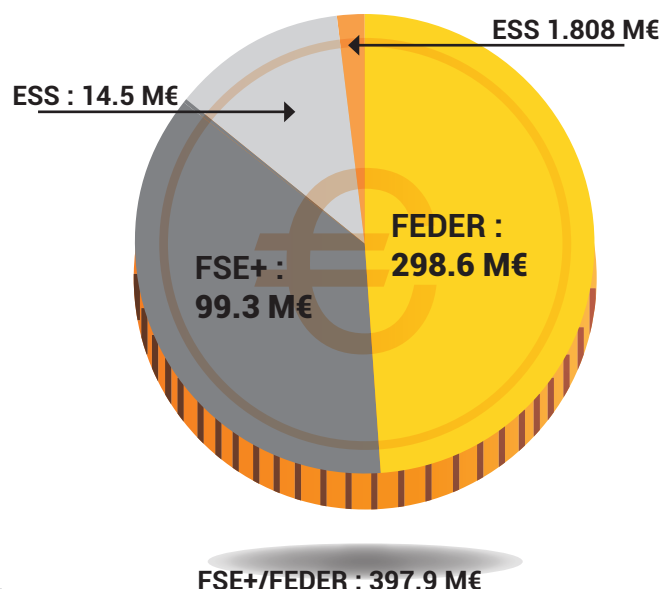
Dans les territoires ruraux, périurbains comme urbains, l'ESS contribue au développement économique et à l'attractivité des territoires (maintien des services, des emplois, des commerces, des activités et du lien social).

→ **La cohésion européenne se construit aussi à l'échelle locale.**

NOTRE CONVICTION

→ **L'ESS demande que ses spécificités soient pleinement prises en compte dans les politiques européennes qui financent l'emploi, l'inclusion, la transition, l'innovation et la cohésion des territoires. L'enveloppe régionale doit se maintenir sur la prochaine programmation.**

FINANCEMENTS FSE+/FEDER REGION CENTRE-VAL DE LOIRE 2021-2027 (au 09.09.2026 dossiers programmés)



NOS 4 PRIORITÉS POUR LE CADRE FINANCIER 2028-2034

1 RECONNAÎTRE

Faire de l'ESS un acteur transversal des politiques européennes.

Elle contribue à plusieurs priorités européennes : emploi, inclusion, compétitivité, transition écologique, innovation, développement territorial et résilience.

→ Nous demandons :

- une reconnaissance explicite de l'ESS dans le prochain cadre financier ;
- le maintien et le renforcement des programmes et fonds européens existants qui soutiennent l'ESS (fonds structurels - FSE+ et FEDER, politique d'investissement social, autres programmes européens, etc) et la diversification des modalités de soutien (subventions, instruments financiers, accès à la commande publique, etc) ;
- **son intégration dans les programmes et instruments européens par des définitions communes aux états membres de ce qu'est l'ESS ;**
- une meilleure prise en compte de la diversité des modèles de l'ESS notamment dans les critères d'éligibilité, et les modalités de financement.

2 SIMPLIFIER

Moins de contraintes, plus d'impact.

La simplification ne doit pas être pensée uniquement du point de vue des administrations. **Elle doit être pensée avec celles et ceux qui portent les projets.**

Pour une petite association ou une coopérative, la complexité administrative constitue un frein important à l'accès à ses financements alors qu'elles ont besoin de financements lisibles, accessibles et sécurisés pour consolider leurs activités.

→ Nous demandons :

- des procédures proportionnées à la taille et aux capacités des structures ;
- davantage de coûts simplifiés et de financements fondés sur les résultats ;
- des modalités de versement des financements européens simplifiées afin de limiter les avances de trésorerie ;
- des règles plus lisibles et plus stables ;
- moins de contrôles redondants ;
- une harmonisation des règles lorsque cela est possible ;
- une protection de l'intérêt général et de l'engagement citoyen en garantissant aux associations non lucratives la liberté d'être financées par des fonds publics sans être systématiquement soumises aux logiques de marché, et en inscrivant dans le futur Public Procurement Act une **exclusion explicite de ces activités du champ de la concurrence.**

Une procédure n'est réellement simplifiée que lorsqu'une structure de terrain peut l'utiliser sans devoir devenir experte des procédures européennes.

3 FINANCER

Financer les projets, mais aussi la capacité à les faire émerger.

L'accès aux financements européens reste très inégal. Les structures disposant d'une ingénierie administrative et financière importante sont mieux armées pour mobiliser les fonds européens que les petites structures de terrain. **Or, le manque de capacité d'ingénierie ne signifie pas un manque d'utilité ou d'impact.**

→ Nous demandons :

- de financer l'ingénierie de projet ;
- de soutenir la montée en compétences ;
- de renforcer les dispositifs d'accompagnement portés par les structures de l'ESS (DLA, têtes de réseaux associatives etc....) ;
- de développer des financements adaptés aux différents modèles économiques de l'ESS ;
- de mieux articuler subventions, garanties et instruments financiers.

L'accompagnement n'est pas un coût périphérique du financement européen : c'est une condition de son efficacité.

4 TERRITORIALISER

Financer au plus près des besoins.

Les politiques européennes gagnent en efficacité lorsqu'elles sont conçues et mises en œuvre avec les acteurs qui connaissent les territoires.

Préserver la gestion régionale des fonds FSE+ et FEDER, garante de dispositifs adaptés aux besoins réels du Centre-Val de Loire et de leur accessibilité aux acteurs de l'ESS. Des financements européens au plus près des besoins régionaux : les dossiers programmés par la Région Centre-Val de Loire témoignent de l'importance d'une gestion des fonds adaptée aux réalités du territoire et à l'ESS.

→ Nous demandons :

- l'association des réseaux de l'ESS à la conception et au suivi des programmes ;
- des instances permettant de faire remonter les besoins du terrain ;
- associer pleinement les structures de l'ESS aux groupes de travail et instances de concertation, pour que leur expertise contribue aux décisions qui les concernent par une prise en compte de la voix des structures de l'ESS entre niveaux européen, national, régional et local.

L'Europe ne doit pas seulement financer les territoires : elle doit leur faire confiance.

NOTRE APPEL : une Europe qui investit dans ce qui fait **vivre les territoires**

UN PLAIDOYER PORTÉ COLLECTIVEMENT

L'ESS : UN INVESTISSEMENT, PAS UNE DÉPENSE

L'Europe doit aujourd'hui faire des choix. Face aux tensions budgétaires et aux nouvelles priorités stratégiques, **les politiques de cohésion, d'emploi et d'inclusion doivent rester des priorités.**

Nous défendons une conviction : le développement économique européen doit reposer sur

- des emplois de qualité,
- des territoires vivants,
- des services accessibles,
- des transitions réussies,
- des citoyens engagés,
- des organisations résilientes.

Et sur les acteurs capables de les faire vivre.

UNE QUESTION CENTRALE POUR 2028-2034

Faire que les financements européens bénéficient plus largement aux structures de l'ESS qui ont un fort impact dans les territoires (emplois non délocalisables, activités d'utilité sociale, etc).

Contacts plaidoyer européen :

Caroline DUMAS / CRESS Centre-Val de Loire
c.dumas@cresscentre.org

Loïc WABLE / UDES Centre-Val de Loire
lwable@udes.fr

Stéphanie VENTRE / Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire
sventre@lemouvementassociatif.org

Vincent JAVICOLI / URSCOP Centre-Val de Loire
vjavicoli@scop.coop

Yesil RUSCONI / France Active
yesilr@franceactive.org



CRESS Centre-Val de Loire

Porte parole des acteurs de l'ESS en région : plaidoyer, observer, animer et mise en réseau.



UDES Centre-Val de Loire

Représenter les employeurs de l'économie sociale et solidaire.



Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire

Représenter, promouvoir et accompagner la vie associative en région.



URSCOP Centre-Val de Loire

Développer et accompagner le modèle coopératif.



France Active Centre-Val de Loire

Financer et accompagner les entrepreneurs engagés.

ENSEMBLE, NOUS PORTONS UNE MÊME CONVICTION :

L'Europe ne pourra réussir les transitions auxquelles elle est confrontée sans s'appuyer sur celles et ceux qui, chaque jour, font vivre les territoires.

Associations, coopératives, entreprises de l'ESS et réseaux qui les accompagnent constituent une force économique, sociale et citoyenne.

Nous appelons donc à un cadre financier pluriannuel européen 2028-2034 qui :

- **RECONNAISSE** leur contribution,
- **SIMPLIFIE** leur accès aux financements,
- **FINANCE** leur capacité d'agir et d'innover,
- **ACCOMPAGNE** leurs projets,
- **TERRITORIALISE** la mise en œuvre des politiques européennes.